



Contact : Demba Diedhiou  
Chargé de mission au réseau transport et mobilité durable  
[transports@fne.asso.fr](mailto:transports@fne.asso.fr)  
ligne directe : 01 44 08 77 81

**Monsieur le Président de la République**  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

N/réf : FB/1211011

Paris, le 27 novembre 2012

**Objet : Sommet Franco-Italien du 3 décembre à Lyon**

Monsieur le Président de la République,

Lors du Sommet Franco-Italien, qui se tiendra le 3 décembre à Lyon, des questions liées aux transports seront examinées par vous-même et le chef de l'État Italien, dont particulièrement le projet Lyon-Turin.

L'utilité et le coût prohibitif de ce projet ont récemment été fortement remis en cause par la Cour des Comptes. D'autre part, la problématique des transports dans les Alpes n'a jamais fait l'objet d'un débat public avec une vision globale des traversées alpines prenant aussi en compte la Méditerranée et les besoins véritables en transports, dont ceux liés aux activités des aires urbaines.

C'est pour cette raison que France Nature Environnement a réitéré<sup>1</sup> sa demande à Mme Batho, Ministre de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, par courrier du 17 octobre 2012, pour que soit ouvert un Débat Public sur les transports alpins, du Léman à la Méditerranée comprise, pour son potentiel de merroutage. La tenue de ce Débat Public est incontournable avant de statuer en faveur de tout projet majeur tant en PACA qu'en Rhône-Alpes.

Simultanément nous vous demandons de ne pas autoriser la mise en circulation de la galerie de sécurité du Fréjus en cours de réalisation, cette possibilité ayant été envisagé très récemment par votre Ministre des transports.

Des solutions à court terme sont requises pour développer les alternatives au transport routier et ses effets insupportables sur l'environnement, la santé publique et le climat. C'est pourquoi nous vous demandons expressément de mettre à l'ordre du jour du sommet du 3 décembre la question du report modal à court terme sur la ligne historique du Mont-Cenis. Les travaux de mise à grand gabarit de cette ligne sont terminés et son exploitation moderne<sup>2</sup> est financée pour être mise en service en 2014 conformément au programme Européen du corridor D (<http://www.corridord.eu>).

L'indispensable développement du fret ferroviaire sur cette ligne, que ce soit le service d'Autoroute Ferroviaire Alpine (AFA) ou le fret classique sur des distances potentiellement beaucoup plus longues, est tributaire avant tout d'une volonté politique en faveur du rail et du report modal, qui n'a, à ce jour, jamais été affirmée et encore moins concrétisée.

<sup>1</sup> Un premier courrier a été adressé en date du 2 octobre 2001

<sup>2</sup> <http://www.rff.fr/fr/le-reseau/le-reseau-en-projets/la-modernisation-du-reseau/les-technologies-106/l-ertms>



Les dépassements récurrents des seuils de pollution aux particules (PM10) et à l'oxyde d'azote (NOx) en région Rhône-Alpes, et la menace d'imposition d'amendes européennes records pour sanctionner ces dépassements, impliquent que d'importants efforts soient faits d'urgence afin de réduire les émissions de tous les secteurs d'activités sans exception dont les transports.

Cette situation de crise aiguë ne peut pas attendre l'éventualité d'une mise en service d'une nouvelle ligne ferroviaire transalpine d'ici une quinzaine d'années.

Dans sa note à l'Europe de mars 2012, afin de demander des délais supplémentaires pour le respect des seuils d'oxyde d'azote (polluant routier par excellence), la France a d'ailleurs cité le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve en exemple de l'engagement de notre pays en faveur de la réduction des émissions de NOx. Or, pour être efficace, ce PPA a besoin de mesures en faveur du report modal, afin d'accompagner celles déjà prévues et en cours sur les chauffages, les installations de combustion, les feux d'artifices et le brûlage des déchets verts.

Dans une période de rigueur budgétaire imposée par la situation économique ainsi que par votre gouvernement, il est incontournable d'explorer toutes les solutions à court et moyen terme, susceptibles de favoriser le report modal, à moindre coût et sans attendre.

Seul un examen indépendant, dans le cadre global des traversées alpines pourra nous permettre d'appliquer les bonnes solutions à la problématique des transports alpins à long terme. Nous vous demandons donc de considérer favorablement notre demande de Débat Public sur cette question.

Vous remerciant de l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération,

Bruno GENTY  
Président de France Nature Environnement

Eric FERAILLE  
Président de la Fédération Rhône-Alpes de  
Protection de la Nature